

RAPPORT MORAL.....	3
PROGRAMME ADVENIR	6
Présentation du programme.....	6
<i>Objectifs</i>	<i>6</i>
<i>Les types de parkings visés par le programme.....</i>	<i>6</i>
<i>Elaboration du cahier des charges ADVENIR.....</i>	<i>7</i>
<i>Labellisations d'offres commerciales ADVENIR.....</i>	<i>8</i>
Les demandes de prime ADVENIR au 31 décembre 2016.....	8
Communication	9
TRAVAUX COLLECTIFS	10
Commissions	10
<i>Commission relations institutionnelles.....</i>	<i>10</i>
Clubs.....	10
<i>Club des Collectivités Electromobiles.....</i>	<i>10</i>
Groupes de travail Avere-France	11
<i>COP22.....</i>	<i>11</i>
<i>Droit à la prise.....</i>	<i>12</i>
<i>Deux roues (2RME).....</i>	<i>12</i>
<i>Fourniture et Services</i>	<i>14</i>
Travaux avec les réseaux VE.....	15
<i>Europe</i>	<i>15</i>
<i>International.....</i>	<i>16</i>
RELATIONS INSTITUTIONNELLES	17
Etat des lieux et définition des priorités et enjeux.....	17
Echanges avec les décideurs publics	17
Actions spécifiques	18
<i>Rendre les infrastructures de recharge privées pour véhicules électriques éligibles aux certificats d'économie d'énergie.....</i>	<i>18</i>
<i>Plan « mobilité électrique ».....</i>	<i>18</i>
<i>Bonus et superbonus.....</i>	<i>19</i>
<i>Textes issus de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.....</i>	<i>19</i>
<i>Loi de finances pour 2017</i>	<i>19</i>
<i>Fondation Nicolas Hulot.....</i>	<i>19</i>
COMMUNICATION	20
Evénements réservés aux adhérents.....	20
<i>Voyage d'études.....</i>	<i>20</i>
<i>Petits déjeuners débats.....</i>	<i>20</i>
Salons nationaux et conférences organisées par l'Avere-France	21
Trophées des Territoires Electromobiles.....	24
Présence Média.....	26
Site internet	28
VIE DE L'ASSOCIATION	31
Ressources.....	31
<i>Ressources humaines.....</i>	<i>31</i>
<i>Ressources financières.....</i>	<i>31</i>
<i>Réunions statutaires.....</i>	<i>31</i>
Adhérents.....	32

RAPPORT FINANCIER 2017	35
ACTIVITES DES ASSOCIATIONS REGIONALES.....	40
Point de la mise en place du réseau régional.....	41
Lorraine Mobilité Electrique.....	42
<i>Communication & évènementiel</i>	<i>42</i>
<i>Vie de l'association.....</i>	<i>43</i>
Normandie Mobilité Electrique	44
<i>Communication & évènementiel</i>	<i>44</i>
<i>Vie de l'association.....</i>	<i>45</i>
Nouvelle-Aquitaine Mobilité Electrique.....	46
<i>Communication & évènementiel</i>	<i>46</i>
<i>Vie de l'association.....</i>	<i>46</i>
Mobilité Electrique En Champagne-Ardenne	48
<i>Communication & évènementiel</i>	<i>48</i>
<i>Vie de l'association.....</i>	<i>48</i>
Avere Midi-Pyrénées.....	49
<i>Communication & Evènementiel.....</i>	<i>49</i>
Alsace Mobilité Electrique	50
<i>Communication & évènementiel</i>	<i>50</i>
<i>Vie de l'association.....</i>	<i>50</i>
CITELEC.....	52
<i>Communication & évènementiel</i>	<i>52</i>
<i>Vie de l'association.....</i>	<i>52</i>
Bourgogne-Franche -Comte Mobilité Electrique.....	53
<i>Communication & évènementiel</i>	<i>53</i>
<i>Vie de l'association.....</i>	<i>55</i>
Avere Nord-Pas-De-Calais.....	55

RAPPORT MORAL



Chers acteurs de la filière de l'électromobilité, chers adhérents, mon ambition pour l'Avere-France est d'amener la mobilité électrique dans toutes ses dimensions (batterie, hybride rechargeable et pile à hydrogène) à occuper une position pérenne dans la mobilité des biens et des personnes de demain.

Toutes les conditions sont réunies pour atteindre cet objectif. Avec l'équipe permanente de l'Avere-France et grâce à vous, je suis confiant que nous y arriverons.

Regardons maintenant ce que nous avons réalisé en 2016. Je résumerai cette année de la façon suivante :

Consolidation des actions en cours, ouverture de nouveaux chantiers et visibilité à l'international

Nous sommes plus que jamais l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et même des ONG, sur toutes les questions et actions touchant la mobilité électrique.

Ainsi nous avons participé en tant que représentants de la filière aux missions d'information « Offre automobile française dans une approche industrielle, énergétique et fiscale » et « Motorisation de demain » de l'Assemblée nationale, à « l'étude économique des aides aux motorisations alternatives » de Bercy, ou encore à l'étude « l'apport de l'innovation et de l'évaluation scientifique et technologique à la mise en œuvre des décisions de la COP21 » de l'OPECST. Enfin nous participons aux travaux de la Fondation Nicolas Hulot sur une étude d'analyse de cycle de vie prospective sur les véhicules électriques à batteries et les hybrides rechargeables à 2030.

Nous avons eu comme toujours une participation soutenue aux manifestations à très forte valeur ajoutée pour la filière comme le Mondial de l'automobile, le salon des maires et le symposium EVS29 à Montréal. Pour les petits déjeuners thématiques je citerai ceux sur la transposition de la directive européenne sur les carburants alternatifs et le recyclage des batteries lithium. La remise des Trophées des territoires électromobiles au ministère de l'Environnement a enfin été l'événement phare de l'année.

Nous avons par ailleurs décidé d'agir sur tous les maillons de la chaîne de valeur et de lever les freins au développement de la mobilité électrique, comme le manque d'infrastructures de recharge. Pour compléter les dispositifs mis en place par l'Etat pour financer les points de recharge publics, nous portons donc le programme CEE ADVENIR qui doit financer sur deux ans pas moins de 12 000 points de recharge dans le domaine privé.

Notre lobbying est toujours aussi actif. Dans les succès je citerais la reconduction sans plafonnement en 2017 du bonus VE ainsi que la prime aux scooters et motos électriques. Les véhicules pile à hydrogène grâce à des prises de parole communes avec l'AFHYPAC intègrent progressivement notre plan d'action.

Notre présence dans les médias progresse encore avec désormais une très grande majorité d'articles en faveur de la mobilité électrique.

Enfin, le club des associations régionales s'étoffe et l'objectif de couvrir la France va finir par être atteint.

Cette année a aussi montré que l'action de la France et de l'Avere-France pour développer la mobilité électrique intéresse de plus en plus les autres pays. Le ministère des affaires étrangères nous a invités à présenter la filière française de l'électromobilité en Pologne et Roumanie. Les Pays-Bas, l'Allemagne et le parlement européen nous ont invités dans des closing workshops de réflexion qu'ils ont organisé pour préparer le futur de la mobilité électrique. Un grand nombre de délégations étrangères (Espagne, Corée, Chine, Canada) qui passent en Europe nous demande une audience pour comprendre ce qui fait le succès de la France.

Côté finances, de grands défis ont été relevés. La comptabilité a évolué pour intégrer au mieux les flux du programme ADVENIR sans effets collatéraux sur les comptes de l'association. La provision pour le déménagement a également été constituée.

2017 est l'année du changement !

Changement de locaux pour l'association tout d'abord. Nous avons quitté la rue Marcadet pour rejoindre l'avenue Jean Aicard. Des locaux plus fonctionnels pour une association professionnelle avec une salle de réunion permettant d'accueillir le conseil d'administration. Bravo à l'équipe pour avoir réalisé ce déménagement en restant dans le budget sans entacher la qualité de service aux membres. Changement de gouvernement ensuite, qu'il faut voir comme une opportunité pour booster notre développement.

Merci à tous pour votre engagement sans faille depuis le début de cette grande aventure

Je peux me vanter d'être un des pionniers de la voiture électrique, que certains ont qualifié de technologie en éternelle émergence. Aujourd'hui, je suis heureux de leur montrer que c'est une réalité qui représente une niche de marché ne demandant qu'à grandir. Il ne tient qu'à nous d'atteindre rapidement une part de marché de l'ordre de 5%.

Je félicite ici l'équipe permanente, les membres du conseil d'administration, ainsi que tous ceux qui participent aux groupes de travail et manifestations que nous organisons, pour leurs engagements sans faille.

Comme vous l'avez compris ce n'est pas le moment de baisser les bras. Nous devons tous rester mobilisés pour 2017, afin de renouer les liens avec le nouveau gouvernement pour faire en sorte que la croissance de la mobilité électrique se poursuive, et même s'accélère.

ACTIVITES DE L'AVERE-FRANCE

PROGRAMME ADVENIR

Présentation du programme

Le programme ADVENIR (Aide au Développement des Véhicules Electriques grâce à de Nouvelles Infrastructures de Recharge) a été officialisé le 10 février 2016 par la signature d'une convention en présence de Ségolène Royal, l'Avere-France, EcoCO2, EDF et l'ADEME. Ces partenaires en constituent le comité de pilotage (COFIL).



Le programme ouvre le financement des points de recharge privés dans les parkings d'entreprises et dans les immeubles collectifs, et en permet le financement par les énergéticiens, grâce aux certificats d'économies d'énergie (CEE).

EDF s'est engagée à hauteur de **9,75 millions d'euros**, sur les 15,6 millions d'euros potentiels de distribution de CEE attribués par le Ministère de l'environnement à ADVENIR.

Les fonds appelés par le programme à EDF au 31 décembre 2016 :

- 1^{er} appel de fond le 10 mai 2016 pour un montant total de 1 000 000 €.
- 2^{ème} appel de fond le 5 décembre 2016 pour un montant de 2 250 000 €.

Objectifs

- Lever les freins au développement de la mobilité électrique en donnant aux utilisateurs l'accès à un point de recharge principal, que ce soit au domicile ou sur le lieu de travail.
- Financer 12 000 points de recharge privés en France, d'ici fin 2018.

Les types de parkings visés par le programme

Plusieurs types de cibles peuvent bénéficier du programme. Tout dépend de la localisation du point de recharge installé. Sont éligibles les :

- parkings des entreprises et des personnes publiques (flottes, salariés, ou visiteurs) ;
- parkings d'espaces privés accessibles au public (parkings de bâtiments commerciaux, services publics, parkings en ouvrage, etc.) ;
- parkings individuels en résidentiel collectif (le particulier sur sa propre place de parking) ;
- parkings résidentiels partagés (parking partagé à l'ensemble des copropriétaires)

Rappel des montants attribués :

Quelle cible ?	Pour quel usage ?	Combien de points de charge visés ?	Quel taux d'aide ?	Quel montant maximal de la prime par point de charge (hors pilotage énergétique) ?	Quel montant maximal de la prime par point de charge (avec pilotage énergétique) ?
ENTREPRISES	Parking des entreprises et des personnes publiques pour les salariés et les flottes	6300 points de recharge	40%	1 000 € HT	1 360 € HT
	Parking d'espaces privés accessibles au public			1500 € HT	1860 € HT
RESIDENTIEL COLLECTIF	A USAGE INDIVIDUEL	5700 points de recharge	0,5	600 € HT	960 € HT
	A USAGE COLLECTIF				1 660 € HT

Elaboration du cahier des charges ADVENIR

De mi-février à mi-mai 2016, une consultation sur le cahier des charges du programme a été proposée à l'ensemble des adhérents de l'Avere-France. Celui-ci permet de répondre à la réglementation en vigueur et aux exigences environnementales du programme. Le cahier des charges définitif a été validé par le COPIL le 6 avril 2016.



PROGRAMME ADVENIR : DESCRIPTIFS DES MINIMAS TECHNIQUES

	RESIDENTIEL COLLECTIF		ENTREPRISE			
Critères Techniques	Individuel	Partagé	Bornes pour Employés ou Flotte d'entreprise		Bornes accessibles au public sur parking privé	
CARACTERISTIQUES COMMUNES OBLIGATOIRES						
Puissance de charge	≤ 22KW	Entre 3,7 et 22KW	Entre 3,7 et 22KW	> 22KW	Entre 3,7 et 22KW	> 22KW
Types de prises	T2S ou E/F + dispositif de limitation de puissance	T2 ou T2S et à minima une prise E/F si > 1 pdc	T2 ou T2S et à minima une prise E/F si > 1 pdc	3 câbles attachés :- Type 2 en AC - Types Combo 2 et CHAdEMO en DC	T2 ou T2S et à minima une prise E/F si > 1 pdc	3 câbles attachés :- Type 2 en AC - Types Combo 2 et CHAdEMO en DC
Sous-comptage dédié	Oui	Oui	-	-	-	-
Raccordement au réseau	TGBT parties communes ou Point de livraison dédié ou Colonne montante horizontale dédiée	TGBT parties communes ou Point de livraison dédié ou Colonne montante horizontale dédiée	TGBT parties communes ou Point de livraison dédié ou Colonne montante horizontale dédiée		TGBT parties communes ou Point de livraison dédié ou Colonne montante horizontale dédiée	
Signalisation des places	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Système d'identification Usager	-	Oui	-	-	Oui	Oui
Contrat de maintenance 3 ans avec à minima 1 visite/an	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Qualification installateur	Attention : Celle-ci sera rendu obligatoire à partir du 13 juillet 2017 pour tout dépôt de dossiers >3,7 KW Pour plus d'information : http://www.qualifelec.fr/					
Marquage NF Disjoncteur divisionnaire	Oui	Oui	Oui	Oui	-	-
CARACTERISTIQUES SUPPLEMENTAIRES OBLIGATOIRES						
A compter du 15 juin 2017, il sera possible de passer par le Web service ECOC2 pour la transmission des données de consommation des installations « accessibles au public » au-delà de 36 kVA raccordés (éventuelles bornes déjà existantes comprises) ou si deux stations pour un même bénéficiaire. Jusqu'à cette date, les données doivent transiter par la plateforme GIREVE						
La connexion à la plateforme GIREVE est toujours obligatoire pour l'interopérabilité.						
Système de pilotage énergétique	Si raccordement de la station >36KVA	Si raccordement de la station >36KVA	Si raccordement de la station >36KVA		Si raccordement de la station >36KVA	
Système de supervision	-	Oui	Si raccordement de la station >36KVA		Si raccordement de la station >36KVA	
Connexion GIREVE	-	-	-	-	Obligatoire pour l'interopérabilité si raccordement > 36kVA ou à partir de 2 stations	
Dispositif HP/HC	Obligatoire	Si un seul point de charge sur la station	Si un seul point de charge sur la station	-	Si un seul point de charge sur la station	-
Transmission des données de consommation	Si térelève, pilotage énergétique ou supervision	Si térelève, pilotage énergétique ou supervision	Si térelève, pilotage énergétique ou supervision		Si térelève, pilotage énergétique ou supervision	

Labellisations d'offres commerciales ADVENIR



Pour bénéficier de la prime ADVENIR, un bénéficiaire doit recourir à une offre labellisée par le programme. La labellisation d'offres commerciales types s'effectue tous les 2 mois par le COPIL qui valide les offres déposées par des entreprises (ex : les fabricants de solutions de recharge, les installateurs, opérateurs, les électriciens etc.), en conformité avec le cahier des charges. Les premiers dossiers de demande de labellisation ont été validés le vendredi 8 juillet. A

cette occasion, 105 offres ont été labellisées, réparties entre 23 entreprises.

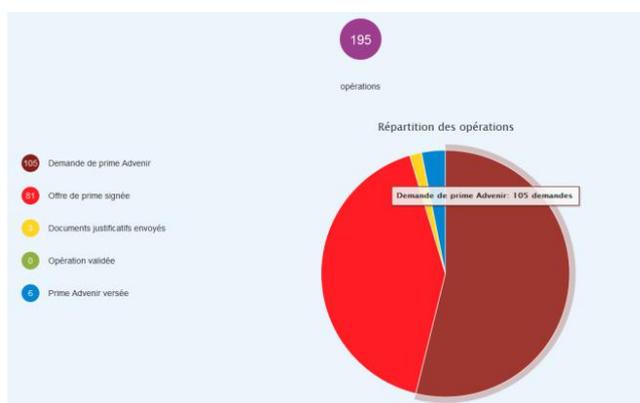
La plateforme dédiée aux dépôts de demandes de prime a été lancée le 5 septembre 2016, date à partir de laquelle les dossiers de demandes de prime ont pu être déposés.

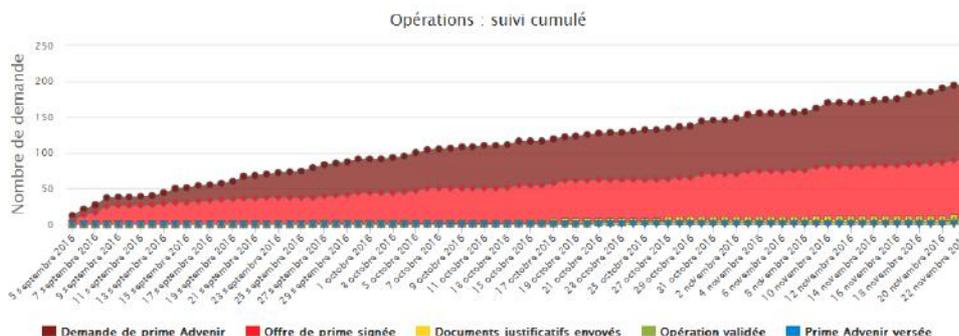
Au 31 décembre 2016, trois phases de labellisation d'offres ADVENIR ont été validées par le COPIL portant le nombre d'offres labellisées à 286 réparties entre 48 entreprises.

Les demandes de prime ADVENIR au 31 décembre 2016

149 comptes ont été créés sur la plateforme du programme, dont 130 validés :

- 105 demandes de prime ADVENIR ont été effectuées et 201 00 € ont été engagés ;
- 6 primes ont été versées, soit 13 709 €. Elles concernent la cible « entreprises » pour des projets d'installation non accessibles à hauteur de 12 points de recharge dont 6 équipés d'un système de pilotage énergétique.





Evolution de l'ensemble des opérations réalisées ou en cours depuis le lancement de la plateforme

Communication

Plusieurs supports de communication ont été développés par l'équipe projet et mis en ligne début septembre 2016 :

- Un site dédié à la communication autour du programme > <http://advenir.mobi/> (présentation du programme, articles, etc.)
- Un compte twitter (207 abonnés)
- Un flyer de présentation du programme



Par ailleurs, le programme a été présenté à l'occasion de plusieurs événements :

- le 18 février, un petit déjeuner débat a été organisé par l'Avere-France afin de présenter le programme ADVENIR aux adhérents ;
- le 10 mai, lors des rencontres CEE de l'ADEME ;
- le 28 septembre via des rencontres à l'occasion du 77ème Congrès de l'Union sociale pour l'habitat (présentation du programme aux entreprises présentes) ;
- les 23 et 24 novembre au salon de la copropriété.



TRAVAUX COLLECTIFS

La gouvernance de l'Avere-France se structure autour de plusieurs organes : son conseil d'administration, une commission permanente, deux clubs et des groupes de travail destinés à traiter de questions ponctuelles. Tous ont œuvré activement en 2016.

Commissions

Commission relations institutionnelles

Pilote : Marie Castelli

La commission relations institutionnelles s'est réunie toutes les six semaines tout au long de l'année 2016 pour cartographier les acteurs, identifier les thèmes prioritaires, rédiger des positions pour le soutien à l'acquisition et à l'utilisation des véhicules électriques et hybrides rechargeables et structurer la stratégie de lobbying de l'association.

Voir le détail des activités de la commission dans la partie « Relations institutionnelles » du rapport, p.17

Clubs

Club des Collectivités Electromobiles

Pilotes : Antoine Dusart et Patrick Le Cœur, Avere-France



Le Club des collectivités électromobiles réunit tous les territoires impliqués dans le déploiement de l'électromobilité en France. Il se donne pour objectif de les informer via des interventions d'experts, de mutualiser les échanges de bonnes pratiques entre collectivités et de favoriser les retours de terrain auprès des pouvoirs publics nationaux. Le préfet Francis Vuibert, délégué ministériel au développement territorial de l'électromobilité auprès du ministre de l'économie, a ainsi accueilli au ministère de l'Economie les réunions du club tout au long de l'année 2016.

Le groupe de travail compte entre 20 et 30 participants actifs, principalement des syndicats d'énergie ayant reçu le soutien financier de l'ADEME au titre du programme d'investissements d'avenir. Il est exceptionnellement ouvert librement à toute collectivité investie dans un projet d'électromobilité. Afin de coller aux préoccupations des membres actifs, le club s'est essentiellement focalisé sur la question du déploiement et de l'exploitation des bornes de recharge.

Il s'est réuni trois fois au cours de l'année 2016 :

Réunion du 23 mars 2016

- Intervention de Solstyce sur comment optimiser la phase d'exploitation des bornes de recharge et valoriser le service ;
- Présentation par l'Avere-France du programme ADVENIR et des dernières évolutions réglementaires à venir ;

- Interventions de VULOG, Clem' (anciennement MOPeasy) et du département de la Moselle sur les différents modèles d'autopartage et les types de contrats possibles pour créer un tel service.

Réunion du 15 juin 2016

- Intervention du cabinet Ravetto Associés sur les modes de gestion des deniers publics et leur application à un service de recharge de véhicules électriques ;
- Témoignage du Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire sur leur schéma de déploiement d'infrastructures de recharge ;
- Intervention d'ENEDIS sur comment optimiser le raccordement des infrastructures de recharge au réseau.

Réunion du 12 octobre 2016

- Eclaircissement de la DGFIP sur la nature des recettes générées par l'exploitation d'un service de recharge de véhicules électriques, notamment dans le cadre d'une relation d'itinérance ;
- Intervention du préfet Vuibert sur l'interopérabilité ;
- Présentation par le cabinet Ravetto Associés d'un modèle de clauses à intégrer dans une convention de mandat de perception des recettes publiques ;
- Présentation par l'Avere-France des résultats de l'étude IPSOS sur les Français et la voiture électrique.

L'ensemble des réunions a été l'occasion d'un point avec le Préfet Vuibert et d'échanges sur l'état d'avancement des projets de chacun.

Groupes de travail Avere-France

COP22

Pilote : Antoine Feral, Michelin, Joseph Beretta

La COP21 de Paris a été un grand succès avec la signature des accords sur le climat.

En parallèle des négociations sur le climat au Bourget, s'est tenu le Lima Paris Action Agenda (LPAA). Pour la première fois dans les négociations climatiques internationales, la parole était donnée à la société civile (au sens très large du terme), en lui demandant de prendre des engagements concrets. Douze thèmes ont été définis par les Nations-Unies, dont le transport durable. Le seul secteur des Transports a pris 15 engagements (dont 7 sur la mobilité électrique).

Lors de la COP21, l'Avere-France avait coordonné au Grand Palais l'espace mobilité durable où plusieurs de ses membres exposaient leurs solutions.

Dans cette continuité, il a été décidé de créer un GT COP22 afin de définir l'implication de l'écosystème français de la mobilité électrique lors de cette manifestation se déroulant au Maroc (Marrakech) du 7 au 18 novembre 2016. Il a semblé important de bien comprendre la nature des engagements pris, d'identifier les acteurs portant ces initiatives, d'y participer et de relayer la Déclaration de Paris en faveur de la mobilité électrique.

Les adhérents de l'Avere-France et de l'AFHYPAC ont été invités à intégrer ce groupe de travail. Après avoir partagé les informations sur la COP22, les conclusions de ce groupe ont débouché sur une sollicitation des adhérents des deux associations à se positionner sur la réalisation d'un stand mutualisé pour présenter leurs solutions technologiques dans le cadre de la COP22.

Le nombre insuffisant de retour n'a pas permis l'organisation d'un tel stand.

Droit à la prise

Pilotes : Pascal Toggenburger, Park'n Plug, Marie Castelli.

Le groupe de travail droit à la prise s'est réuni une fois en 2016. Cette rencontre a été l'occasion de balayer différents sujets :

- Echange sur le marché IRVE de l'habitat collectif et points sur les freins rencontrés ;
- Décision de participer à la mise à jour du guide IRVE à l'attention des acteurs de la construction ;
- Prendre l'attache de la DHUP afin de faire préciser les préconisations techniques sur l'application des décrets et arrêtés du 13 juillet 2016 relatifs au pré équipement des bâtiments neufs ;
- Mener des actions de valorisation du droit à la prise et du programme ADVENIR auprès des professionnels de l'immobilier.

Deux roues (2RME)

Pilotes : Frederic De Maneville, Eccity motorcycles, Marie Castelli.

Le groupe de travail relatif aux deux roues électriques s'est réuni à 4 reprises en 2016.

Il a été l'occasion de dresser un tableau des avantages et enjeux de cette filière et de tenter d'en lever les freins.

Les avantages du 2RME, sont, nombreux :

- Consommation d'énergie nettement plus faible que celle d'une voiture, à trajet égal ;
- Absence d'émissions de gaz polluants et particules fines ;
- Gain de temps sur les déplacements et désengorgement du trafic ;
- Recharge possible sur les prises électriques domestiques classiques ;
- Fonctionnement silencieux pour lutter contre les nuisances sonores en ville.



Les freins au développement :

- Prix d'achat total nettement plus élevé que son équivalent thermique :
 - Coût de fabrication trop élevé ;
 - TVA supérieure pour l'acquéreur d'un deux-roues électrique (car proportionnelle au prix d'achat) ;
 - Pas de récupération possible de la TVA par les professionnels.
- Manque de solution de recharge sur le lieu de stationnement en voirie ;
- Aucune incitation à l'usage de la part des pouvoirs publics ;
- Pas de privilège de circulation et de stationnement ;
- Méconnaissance globale de l'offre par les particuliers et les professionnels.

Un arsenal de mesures de soutien a donc été imaginé par le groupe de travail :

- Aide à l'acquisition
 - Mise en place d'un bonus à l'achat sur le modèle du bonus voiture ;
 - Introduire la récupération de TVA sur les deux-roues électriques professionnels ;
 - Mettre en place des aides locales plus poussées telles que la gratuité de la carte grise pour les 2RME dans tous les départements ;
 - Revoir le calcul des indemnités kilométriques.

- Recharge
 - Équiper de prises les emplacements deux-roues sur voirie et les parkings en ouvrage ;
 - Permettre l'accès privilégié aux parkings publics, en particulier dans les gares et aéroports ;
 - Soutenir les commerçants souhaitant investir dans une infrastructure de recharge sur voirie publique (commune) et les inciter à mettre ces dernières à disposition du public ;
 - Créer un crédit d'impôt pour l'installation d'une prise de recharge dans un garage professionnel.

- Incitations à l'usage
 - Prendre en compte la faible emprise des deux-roues électriques sur l'espace public dans le coût et les conditions de stationnement en autorisant le stationnement latéral ;
 - Instaurer sur chaque parking un quota de places (25% par exemple) réservées aux deux-roues électriques avec des recharges dédiées ;
 - Permettre un accès à des voies réservées telles que des axes prioritaires ou les voies de bus ;
 - Faciliter l'accès au permis deux-roues et proposer systématiquement 1 heure de conduite sur deux-roues électrique lors de l'apprentissage via une surprime à l'achat pour les moto-écoles.

- Connaissance de l'offre
 - Faciliter l'entrée des 2RME de catégorie 125 cc aux catalogues UGAP ;
 - Soutenir une action de communication afin d'assurer une visibilité nationale avec, par exemple, l'acquisition par le ministère de l'Environnement de 2RME.



La proposition de bonus a abouti en janvier 2017 avec la mise en place d'un bonus national (prime plafonnée à 27% du prix TTC, à 1 000 € et à 250 €/kWh embarqué)

Fourniture et Services

Pilotes : Robin Osmont (Union française de l'électricité), Marie Castelli

En 2016, un groupe de travail dédié à l'identification des potentiels futurs services liés à la fourniture d'électricité dans la recharge et à la définition des conditions nécessaires à leur éventuelle mise en place, a tenu plusieurs réunions. Organisé en partenariat avec l'Union Française de l'électricité, il réunissait des acteurs aussi divers que les équipementiers, les constructeurs automobiles, les fournisseurs d'électricité, les opérateurs de bornes de recharge ou encore les gestionnaires de réseaux et RTE.

Le champ d'étude du groupe s'est limité aux bornes accessibles au public.

Deux pistes ont été évoquées :

- le pilotage énergétique des points de recharge ;
- le roaming de l'électricité à la borne.

Face à l'absence de consensus entre les différents acteurs sur la pertinence des services envisagés, il a été décidé de fournir une analyse coûts bénéfices neutre de ces services à la DGEC afin de lui donner un panorama de la situation.

Une première note sur les différentes technologies de comptage et les services associés a été transmise aux pouvoirs publics. Il a été décidé de poursuivre les travaux sur les chaînes d'acteurs impliqués, notamment pour le pilotage, en 2017.



Travaux avec les réseaux VE

Europe

L'Avere France a pris part au lancement du *Sustainable Transport Forum*, un groupe de réflexion rassemblant des experts sur le déploiement de la directive sur les carburants alternatifs de 2013 monté par la Commission Européenne.



Commission européenne

La mission du groupe :

- Fournir des conseils et des compétences techniques à la Commission sur l'élaboration et la mise en œuvre de lois, de politiques, de projets et de programmes dans le domaine des carburants alternatifs et contribuer à un secteur du transport décarboné économe en énergie.
- Faciliter les échanges d'informations sur les initiatives, les projets et les partenariats portant sur les carburants alternatifs;
- Émettre des avis, soumettre des rapports ou élaborer et proposer des solutions innovantes à la Commission, soit à la demande de cette dernière, soit de sa propre initiative, sur toute question pertinente pour la promotion des carburants de transport alternatifs dans l'Union.

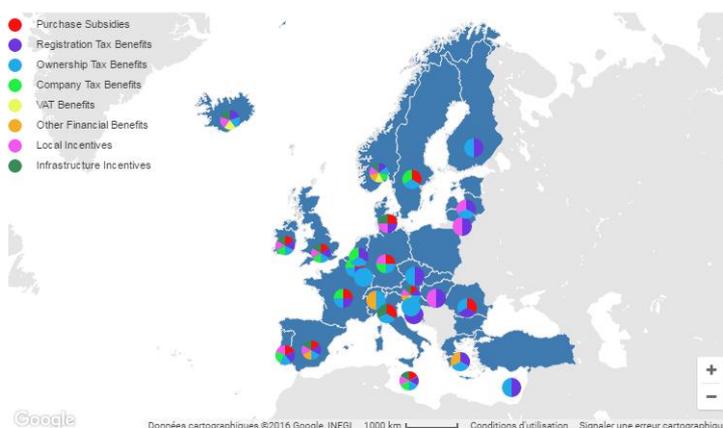
Les questions d'interopérabilité y sont notamment traitées.

Depuis son lancement, l'AVERE, qui coordonne le réseau au niveau Européen, y prend une part active.

L'association européenne, dont Joseph Beretta est vice-président, a par ailleurs poursuivi l'évolution entamée en 2015 et déposé de nouveaux statuts. Sa situation financière est désormais épurée et la recherche de nouveaux membres active.

Le projet EAFO, coordonné pour le compte de la commission, se déroule correctement et une réflexion a été engagée pour une extension.

i The European Commission initiative to provide alternative fuels statistics and information (electricity, hydrogen, natural gas)



International

La 29^{ème} édition de l'Electric Vehicle Symposium (EVS29) a eu lieu à Montréal du 19 au 22 juin 2016. Tout l'écosystème international du véhicule électrique, des chercheurs aux constructeurs, était au rendez-vous, alors que le Québec a affiché de hautes ambitions basées sur un cocktail de politiques publiques incitatives et une production d'électricité décarbonée.

L'Avere-France et l'AVERE ont pris part à l'organisation de l'événement. Joseph Beretta était notamment membre du comité d'évaluation scientifique des papers et panneaux.

Par ailleurs, IES Synergy, MOPeasy, Park'nplug et IFPEN, étaient présents dans le cadre d'un stand commun monté par l'Avere-France pour ses adhérents.

Marie Castelli a également présenté une contribution sur le développement de l'électromobilité en France lors des conférences techniques. Alors que l'écosystème mondial était rassemblé, il était en effet essentiel de rappeler que l'Hexagone est le second marché européen du véhicule électrique avec un tissu industriel investi et innovant. Un message qu'il conviendra de porter fièrement lors du prochain EVS qui aura lieu à Stuttgart en octobre 2017.

A propos de l'Electric Vehicle Symposium

Organisé tous les 18 mois par la WEVA (World Electric Vehicle Association, dont sont membres l'AVERE et l'Avere-France), EVS est un moment essentiel pour la filière mondiale des véhicules électrifiés. Tous les chercheurs, fournisseurs de services et industriels clés s'y rassemblent pendant trois jours pour échanger sur les réalités et l'évolution de la filière. Tous les sujets sont passés au crible : évolution technologique, état des lieux et perspectives politiques et sociologiques, modèles économiques, tendances du marché...



RELATIONS INSTITUTIONNELLES

En 2016, l'Avere-France a maintenu sa position d'association représentative de la filière électromobile française auprès des décideurs publics. Elle a ainsi travaillé à maintenir des relations étroites avec le gouvernement et l'administration principalement.

L'objectif était d'être informé de l'avancée des politiques publiques en matière de mobilité durable et d'énergie et de pouvoir être force de proposition et d'expertise. L'intégration de l'Avere-France à l'ensemble des travaux menés sur le sujet dans l'année a marqué sa reconnaissance.

Etat des lieux et définition des priorités et enjeux

La stratégie de relations institutionnelles de l'Avere-France s'est basée sur des réunions régulières de la commission relations institutionnelles destinées à échanger des informations ainsi qu'à orienter et valider les positions et les prises de parole de l'association.

Echanges avec les décideurs publics



Une série de rendez-vous institutionnels destinés aussi bien à réagir à une actualité qu'à construire le réseau de l'Avere-France a été organisé tout au long de l'année.

Plusieurs acteurs clés ont ainsi été rencontrés et alimentés en informations et propositions, à une ou plusieurs reprises, parmi lesquels :

Gouvernement et administration :

- Romain Bonenfant et Thibaut Leinekugel, conseillers au cabinet de Manuel Valls
- Jean-Luc Fulachier, Hélène Peskine, Denis Leroy, Noam Léandri, Guilhem Isaac-Georges et Maxime Durande, conseillers au cabinet de Ségolène Royal ;
- Francis Vuibert, Préfet, chef de projet du plan industriel des bornes électriques de recharge et délégué ministériel au développement territorial de l'électromobilité auprès du ministre de l'économie, conseiller du Gouvernement ;
- Marie-Gaëlle Pinart, bureau de l'industrie automobile, DGE ;
- Cédric Messier et Maude Prémilieu, bureau « voitures particulières », DGEC ;
- Alexandre Dozière, sous-direction de l'efficacité énergétique et de la qualité de l'air, DGEC ;
- Bruno Léchevin, Président, et Maxime Pasquier, Mathieu Mefflet-Pipperel, ADEME.

L'Avere-France a par ailleurs été auditionnée dans le cadre de divers travaux parlementaires :

- Mission d'information sur l'offre automobile française dans une approche industrielle, énergétique et fiscale présidée par Sophie Rohfritsch et dont la rapporteure était Delphine Batho ;
- Rapport d'évaluation des politiques de lutte contre la pollution de l'air, dont les rapporteurs étaient MM. Jean-Louis Roumegas et Martial Saddier ;
- Etude « l'apport de l'innovation et de l'évaluation scientifique et technologique à la mise en œuvre des décisions de la COP21 » de l'OPECST.

Plusieurs rendez-vous ont également été organisés à l'Assemblée nationale :

- François-Michel Lambert, EELV, Bouches-du-Rhône ;
- Jean-Marie Sermier, LR, Jura ;
- Charles de Courson, UDI, Marne ;
- Philippe Duron, PS, Calvados ;
- Valérie Lacroute, LR, Seine-et-Marne ;
- François André, PS, Ille-et-Vilaine ;
- Bertrand Pancher, UDI, Meuse ;
- Gérard Menuel, LR, Aube ;
- Jean-Louis Roumegas, EELV, Hérault.



Actions spécifiques

Rendre les infrastructures de recharge privées pour véhicules électriques éligibles aux certificats d'économie d'énergie

Au début de l'année 2016, l'Avere-France a œuvré à la validation par le Gouvernement de sa proposition de programme de certificats d'économie d'énergie destiné à financer les bornes de recharge privées.

Une action a ainsi été menée avec son partenaire, EcoCO2, pour convaincre les pouvoirs publics du bien-fondé de ce projet. Le principe du programme ADVENIR a été définitivement validé par le gouvernement et une convention liant EDF, l'ADEME, le ministère de l'Environnement, EcoCO2 et l'Avere-France a été signée en février 2016.

L'arrêté relatif au programme a été publié le 14 mars 2016.

Plan « mobilité électrique »

En tant qu'association représentative de la filière électromobile, l'Avere-France a participé tous les deux mois aux réunions du plan « Bornes électriques de recharge », mis en place dans le cadre des « 34 plans de la Nouvelle France Industrielle » lancés par Arnaud Montebourg et François Hollande, et repris par Emmanuel Macron puis Jean Christophe Sirugue. Dans le courant de l'année, le plan a été rebaptisé « plan mobilité électrique » et Francis Vuibert, son chef, nommé délégué ministériel au développement territorial de l'électromobilité.

L'Association a ainsi pu apporter son expertise aux membres du plan et assurer la représentation de l'ensemble de l'écosystème sur des questions essentielles comme :

- transposition de la directive *Alternative Fuel infrastructures*, via un décret qui sera publié en janvier 2017 sur la rédaction duquel l'Avere-France a été très active tout au long de l'année ;
- interopérabilité d'accès aux services de recharge ;
- mise en place d'indicateurs à destination du gouvernement ;
- recommandations relatives à un nouveau financement PIA, qui ont abouti au lancement du deuxième appel à manifestation d'intérêt à destination des collectivités territoriales en novembre 2016 ;
- solutions de recharge intelligentes ;
- relais de croissance du marché.

Par ailleurs, l'Avere-France assure la veille de l'actualité mondiale relative à la filière (technologies et communication) pour l'ensemble du groupe.

Bonus et superbonus

Dans le cadre des arbitrages budgétaires pour 2017, l'association a milité en faveur de la prolongation des dispositifs de soutien. Elle a notamment particulièrement œuvré contre le plafonnement du bonus pour les véhicules électriques, que le gouvernement avait envisagé de mettre en œuvre. Elle a par ailleurs obtenu la mise en place d'un bonus de 1 000 € pour les véhicules de catégorie L électriques.

Textes issus de la loi de transition énergétique pour la croissance verte

L'Avere France a été force de proposition et de conseil auprès du cabinet de Ségolène Royal, ainsi que de l'administration, sur la rédaction des décrets d'application de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Elle a plus particulièrement travaillé sur :

- les zones à circulation restreintes ;
- les certificats qualité de l'air ;
- la définition des véhicules à faibles et très faibles émissions ;
- les obligations d'équipement des flottes publiques, loueurs et taxis ;
- les installations dédiées à la recharge des VE pour les bâtiments neufs.

L'ensemble des textes est paru dans le courant de l'année 2016.

L'association a par ailleurs travaillé au côté de la DGEC à la rédaction du *Cadre d'action national pour le développement des carburants alternatifs dans le secteur des transports et le déploiement des infrastructures correspondantes* à paraître en 2017.

Loi de finances pour 2017

Dans le cadre des réflexions budgétaires pour 2017, l'Avere-France a proposé au gouvernement de mener une action d'amélioration du TCO des véhicules électriques en entreprise. Elle a ainsi obtenu la mise en œuvre d'une mesure relative au plafonnement des amortissements déductibles de l'impôt sur les sociétés. De 18 300 € pour l'ensemble des motorisations en 2016, il est ainsi passé à 30 000 € pour le VE et 20 300 € pour le VHR en 2017.

L'association s'est également assurée du maintien du crédit d'impôt transition énergétique pour le matériel de recharge acquis par les particuliers.

Fondation Nicolas Hulot

En 2016, l'Avere-France a intégré le comité de pilotage de l'analyse de cycle de vie prospective du véhicule électrique et hybride rechargeable à 2030 lancée par la Fondation Nicolas Hulot. La publication des résultats est prévue pour 2017.

COMMUNICATION

Evénements réservés aux adhérents

Voyage d'études

- **Visite d'Oslo à la rencontre des décideurs publics – 11 et 12 Mai**

L'Avere-France a proposé un voyage d'études à Oslo organisé avec ELBIL, association norvégienne pour le développement de la mobilité électrique. Une vingtaine d'adhérents ont participé à ce voyage.

Quatre thèmes ont plus particulièrement été abordés :

- Caractéristiques et spécificités du marché norvégien ;
- Vente des VE en Norvège : meeting avec Renault Norvège (présentation du marché, typologie d'acheteurs, comportement des vendeurs...) ;
- Retour d'expérience sur le réseau IRVE : rencontre avec Fortum, 1^{er} opérateur de charge rapide en Norvège, et visite des installations ;
- Politiques publiques de soutien au VE en Norvège : quelles modalités, quels effets, quels coûts ? Avec la participation de décideurs publics norvégiens nationaux (Ministère du transport et parlement) et locaux (mairie d'Oslo).



Petits déjeuners débats

Comme chaque année, l'Avere-France a organisé plusieurs petits déjeuners, sur des thèmes d'actualité ou répondant à la demande de ses adhérents.

- **Advenir – 18 Février**

La convention ADVENIR relative au programme de certificats d'économie d'énergie a été signée le 10 février par Ségolène Royal. Ce petit déjeuner débat, animé par Marie Castelli et Jacques Allard, Président d'Eco CO2, avait pour objectif de présenter ce dispositif et de lancer la consultation des adhérents sur le cahier des charges du programme.

- **L'hydrogène dans la mobilité – 14 Avril**

Fabio Ferrari, en charge de ce projet, a présenté le plan « H2 Mobilité France » et a traité les thèmes suivants :

- Positionnement technologie hydrogène dans les véhicules électriques ;
- Approche française du plan de déploiement de l'infrastructure ;
- Etat des lieux du plan ;
- Comparaison par rapport aux autres pays.

- **Les opportunités du marché allemand – 31 Mai**

Ce petit déjeuner organisé en partenariat avec Business France a été animé par Gwendoline Delculée, Conseillère Export au bureau Business France de Düsseldorf.

Ont plus particulièrement été abordés les points suivants :

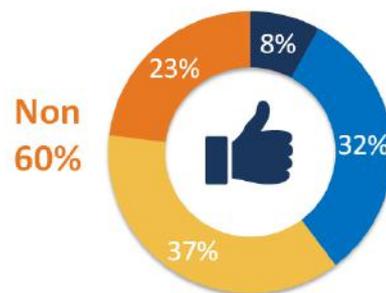
- Présentation de l'industrie automobile en Allemagne ;
- Focus sur l'électromobilité et les projets des constructeurs allemands ;
- Opportunités pour les entreprises françaises ;
- Initiative de l'Etat Fédéral pour soutenir l'électromobilité.

- **Les Français, la mobilité et les véhicules électriques – 22 Septembre**

Le VE répond aux besoins quotidiens de mobilité de deux Français sur cinq

Base : A tous

- Oui, en totalité
- Oui, en grande partie
- Non, seulement en partie
- Non, à aucun de mes besoins



Rappels % Oui	
Septembre 2014	Septembre 2012
41%	44%

Cadres : 50%, =
 Les plus diplômés : 46%, -5
 Ceux ayant déjà testé : 51%, +2
 A la possibilité de recharger : 57%, +6

⚠ Seuls 40% (-2) de ceux qui parcourent moins de 50km/jour pensent qu'un VE peut couvrir leurs besoins

16 Pensez-vous qu'une voiture électrique puisse répondre à vos besoins personnels quotidiens de mobilité ?

GAME CHANGERS Ipsos

L'Avere-France, en partenariat avec Mobivia, a fait réaliser une étude sur le thème "Les Français, la Mobilité et les véhicules électriques" avec pour objectif de connaître les habitudes des Français en matière de déplacement, leur perception des véhicules électriques et les freins.

Vincent Dusseaux, Directeur d'Etudes à l'IPSOS, a présenté les résultats. Un comparatif avec l'étude réalisée en 2014 a permis par ailleurs de voir l'évolution des habitudes des Français et de leur mentalité.

- **Le Recyclage des batteries et ses enjeux – 15 Novembre**

Animé par Clémence Siret, Responsable Eco Conception, SAFT, ce petit déjeuner a insisté sur l'importance des enjeux du recyclage des batteries et a démontré que cette étape était essentielle pour prolonger dans le temps l'usage des métaux présents dans la batterie et améliorer ainsi ses performances économiques et environnementales.

Salons nationaux et conférences organisées par l'Avere-France

Salon des Maires et des collectivités locales - 31 Mai au 2 Juin



Comme les années précédentes, l'Avere-France a proposé un espace mutualisé qui a généré beaucoup de passage.

Les adhérents présents sur cet espace « mobilité électrique » étaient ABB, DBT CEV, Easytrip, IES, PVI, Mopeasy, Nissan et Peugeot.

Une conférence a été organisée sur le salon des Maires afin de faire de la pédagogie auprès des élus. Animée par Marie Castelli, elle avait pour thème : « infrastructures de recharge pour véhicules électriques et interopérabilité ». Sont intervenus Juliette Antoine Simon, Directrice Générale de Sodetrel et Bruno Lebrun,

Président du GIREVE

Mondial de l'automobile – 29 septembre au 16 Octobre

Un stand mutualisé a été proposé aux membres de l'Avere-France.

11 adhérents étaient présents sur cet « espace mobilité électrique » : ABB, l'AFHYPAC, l'Association des Instituts Carnot, Borne recharge service, DBT CEV, Easytreap, EV Box, Freshmile, IES, Sobem Scame et The New Motion.

Particulièrement bien situé dans le hall 3, le stand a bénéficié de beaucoup plus de visibilité et de visitorat que lors des éditions précédentes

Il a également reçu la visite de nombreuses personnalités : Ségolène Royal, Emmanuel Macron, Christophe Sirugue, Elisabeth Bornes, Alain Juppé et Jean Louis Roumegas.



Salon de la copropriété – 23 et 24 Novembre

Compte tenu du développement du programme ADVENIR, l'Avere-France a proposé pour la première fois un stand mutualisé sur ce salon. Sept adhérents étaient présents : Borne Recharge Service, Easytrip, EV Box, Mopeasy, Parkn'plug et The New Motion et Zeplug.

Cette première participation a permis aux exposants de faire un grand nombre de contacts. Une présentation du programme Advenir a été faite en conférence.

EVER Monaco – 6 au 8 Avril

Dans le cadre de la journée « mobilité électrique », Joseph Beretta, président de l'Avere-France a pris en charge l'organisation d'une conférence intitulée « Mobilité électrique : les idées reçues et les enjeux », qui a abordé les thèmes suivants :

- le point de vue des constructeurs et/ou des loueurs ;
- les infrastructures de charge : quelle stratégie pour mailler le territoire, exemples de réalisations ;
- le marché et la réglementation ;
- l'innovation au service de la mobilité de demain.



Véhicules électriques, mythes et réalités – 21 septembre

Organisée en partenariat avec le Pôle Movéo, cette conférence a rassemblé plus de 200 personnes. Elle avait deux objectifs :

- faire un point sur les usages actuels et futurs du véhicule électrique : bilan, enjeux, besoins, autonomie, déploiement... ;
- offrir une vision prospective de l'évolution des technologies des batteries : nouvelles compétences, évolution des systèmes de stockage électrochimiques, alternatives.

Autonomy Paris - 6 Octobre

Partenaire du Salon Autonomy Paris, l'Avere-France a organisé, lors de la journée réservée à la presse, aux collectivités locales et aux entreprises, une conférence sur le 2RME.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- présentation du marché, les différents produits ;
- évolution du marché : coûts, ventes, difficultés rencontrées ;
- usages et retours d'expériences : particuliers/professionnels ;
- service proposé : Libre-service.

Environ 40 personnes ont suivi cette conférence.

Flottes d'entreprise et véhicule électrique : quels avantages, quelles opportunités ? - 4 novembre

Organisée en partenariat avec l'Observatoire Energies d'Entreprises, cette conférence destinée aux entreprises et plus particulièrement aux gestionnaires de flottes, avait pour objectif de montrer, témoignages à l'appui, qu'il était possible de convertir un parc de véhicules d'entreprise à l'électrique.

Une première table ronde a permis de faire un état des lieux du marché de la mobilité ainsi qu'une analyse de ses perspectives d'évolution. Ont ensuite été déclinés les avantages de la technologie électrique. 80 personnes environ ont assisté à cette conférence.

Trophées des Territoires Electromobiles

Les 7èmes trophées des territoires électromobiles ont été remis le 13 décembre au Ministère l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, en présence de Bruno Léchevin, Président de l'ADEME, qui a ouvert la cérémonie.

106 dossiers de candidature ont été déposés, dont 40 validés représentant 51 territoires, soit une participation en hausse (+11%) par rapport à la précédente édition.



Le jury, composé d'experts de l'Avere-France et de partenaires de l'opération, a pris en considération cinq critères :

- L'installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et la mise en place de services de mobilité électrique ;
- Les politiques d'incitation à l'acquisition et l'utilisation de tous les véhicules électriques (deux-roues, voitures...) ;
- La communication et la sensibilisation du public : événements, expositions... ;
- L'équipement de la flotte interne en véhicules électriques et hybrides rechargeables ;
- Les initiatives originales ou projets favorisant la mobilité électrique.

Suite à la réforme territoriale, les catégories « conseils départementaux » et « conseils régionaux » ont été écartées de cette 7^{ème} édition. A la catégorie « Syndicats d'énergie », intégrée en 2015, s'est ajoutée celle des groupements de territoires, laissant ainsi la possibilité de candidater à des collectivités qui se sont structurées ensemble pour développer leurs projets.

Les syndicats d'énergie, très impliqués dans le développement des réseaux d'infrastructures de recharge publics, ont représenté 42% des candidatures. Du côté des villes et des intercommunalités, contrairement à la précédente édition, ce sont les collectivités de plus de 100 000 habitants qui ont le plus participé (32%), les petites communes ne représentant quant à elles que 18%.

Les indicateurs (établis sur la base de 40 répondants) sur la mobilité électrique dans les territoires français :

- La réduction des émissions de CO2 et de la pollution de l'air sont les principaux enjeux des démarches menées :
 - 85% des répondants ont entrepris une réflexion pour limiter ces nuisances ;
 - 53% travaillent sur la réduction de la pollution de l'air.
- Des services de mobilité sont fréquemment associés aux infrastructures de recharge :
 - 21% des territoires ont associé à leur offre de recharge un système d'autopartage et 74% ont, ou prévoient de mettre en place, le stationnement gratuit pour les véhicules électriques ;
 - 56% ont déjà mis en place une tarification de leur service de recharge et 76% se disent déjà raccordés à une plateforme d'interopérabilité.
- Les collectivités se veulent exemplaires :
 - Tous les candidats possèdent des flottes de véhicules électriques et/ou hybrides ;
 - 71% d'entre eux déclarent avoir des projets d'acquisition de ces mêmes véhicules au-delà des 12 prochains mois.

Les lauréats des 7èmes Trophées Avere-France des territoires électromobiles :

- Moins de 25 000 habitants : Communauté de communes du Pays de Condé et de la Durance ;
- 25 000 à 50 000 habitants : Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse ;
- 50 000 à 100 000 habitants : La Roche-sur-Yon Agglomération ;
- Plus de 100 000 habitants : Métropole Nice Côte d'Azur ;
- Syndicats d'énergie : Morbihan Energies ;
- Groupement de Territoires : REVEO



Les partenaires de l'opération :

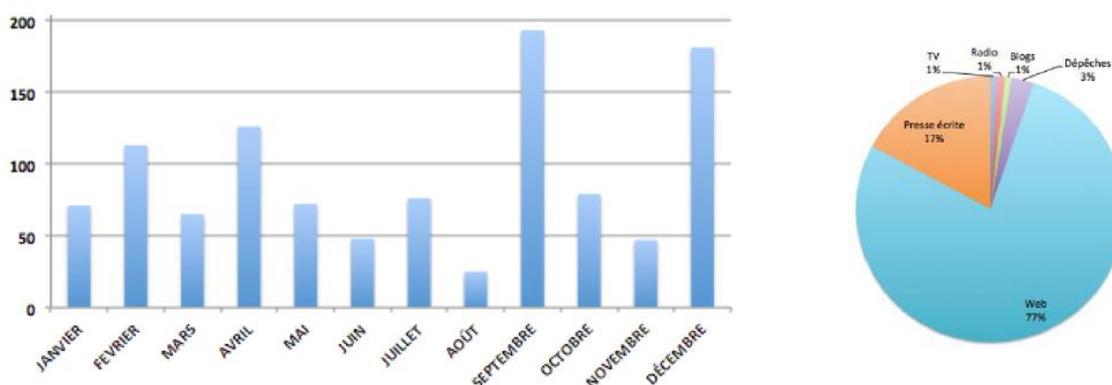


Présence Média

Toujours en relation avec l'agence VLC, l'Avere-France a axé ses relations presse autour de quatre actions :

- les baromètres « marché » et « infrastructures de recharge » (en partenariat avec le GIREVE) ;
- les interviews réalisées par Joseph Beretta et Marie Castelli ;
- la transmission de données chiffrées et de fond aux journalistes par Antoine Dusart ;
- la communication autour de l'enquête IPSOS « les Français et la mobilité électrique ».

En 2016, l'Avere-France a publié 24 communiqués de presse, un chiffre équivalent à ceux de 2014 et 2015, qui ont généré 92 interviews (contre 66 en 2015 et 77 en 2014) et 1 096 retombées (contre 811 en 2015 et 774 en 2014). Cela représente plus de trois retombées dans les médias par jour.



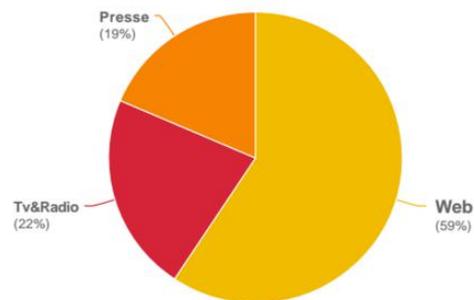
Les pics de retombées observés en septembre et en décembre correspondent à la publication de l'enquête IPSOS « les Français et la mobilité électrique » et à l'annonce des lauréats des Trophées des Territoires Electromobiles. Tout comme en 2015, le traitement médiatique du véhicule électrique s'est largement amélioré, puisque, selon l'agence VLC, la quasi-totalité des articles ayant repris une information de l'Avere-France ont eu un ton jugé positif. Les articles traitent ainsi davantage de l'évolution du marché, sans en remettre en cause la technologie.

Quelques exemples de médias ayant relayé les informations de l'Avere-France



A l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité, l'Avere-France et Mobivia Groupe ont dévoilé les résultats de leur 3eme baromètre réalisé par l'Institut IPSOS sur les Français et la mobilité électrique. Ce nouveau sondage a mis en avant que les automobilistes français sont mieux informés et de plus en plus enclins à passer au véhicule électrique pour assurer leur mobilité au quotidien et préserver l'environnement. Les résultats de l'enquête ont également été réactivés lors du Mondial de l'Automobile. Le bilan de l'opération est positif, puisqu'il a totalisé 141 retombées en 2016 (contre 82 en 2014). Ce chiffre est amené à s'amplifier puisque l'étude est régulièrement reprise dans d'autres publications ultérieures.

Répartition par média (en nombre de retombées)



Site internet

Rappel du positionnement du site

L'Avere-France a élaboré une charte éditoriale pour cadrer son action de communication. Deux cibles ont été identifiées : le public concerné par la mobilité électrique (collectivités, entreprises) et les experts (adhérents et membres de la filière). Le site s'adresse donc aux professionnels.

Le contenu éditorial de la partie « Actualités » privilégie une information à valeur ajoutée (institutionnel, marché, appels à projet), le relais des actualités des adhérents et rend compte des actions menées par l'association. Le reste du contenu du site, à la vocation plus pédagogique, et les réseaux sociaux peuvent toucher une cible de communication plus large : le grand public.

Objectif 1 : informer la filière

Newsletter

En 2016, la newsletter hebdomadaire a été diffusée directement à plus de 2 600 personnes, essentiellement des adhérents de l'association et des destinataires de son réseau professionnel (pouvoirs publics, journalistes, particuliers...). L'intérêt pour son contenu s'est accentué en 2016, puisque le taux de clic a augmenté de 0,7 point et atteint les 11,8% pour un taux d'ouverture resté stable à 29%.

Des informations à valeur ajoutée ont également été diffusées sur une fréquence mensuelle. L'Avere-France propose en effet une interview d'un acteur de la mobilité électrique et un dossier de fond en accès réservé, consultable depuis l'espace adhérent. Voici la liste des sujets qui ont été diffusés sur le site et la newsletter en 2016 :

	Interviews d'acteurs de la mobilité électrique	Dossiers en accès réservé
Janvier	-	-
Février	GIREVE	Chine
Mars	Alphabet / IUT Mantes-en-Yvelines	Décret interopérabilité
Avril	GIREVE	Plan Mobilité Hydrogène France
Mai	ENEDIS BienVenu	Enquête Elbil utilisateurs d'un VE en Norvège
Juin	ADVENIR	Les enjeux à venir pour le VE en Allemagne
Juillet	Eccity Motorcycles	-
Août	The New Motion	-
Septembre	Gruau	EVS29
Octobre	Smart Green Charge	Synthèse du Mondial Auto
Novembre	#TrophéesVE : Vendée / Arras / Strasbourg	Ces villes qui ont mis en place une ZCR / Benchmark des politiques tarifaires des réseaux de bornes de recharge
Décembre	ChargeMap	Recyclage des batteries

Diffusion des marchés publics

Pour l'année 2016, plus de 450 appels d'offres de collectivités ont été transmis aux adhérents par mail. Ils concernent les deux-roues, véhicules particuliers, petits utilitaires et camions, bus, fourniture et implantation des bornes de charge, études, services et maintenance.

L'ensemble de ces informations est recensé dans l'espace membre du site.

Accès à l'espace adhérent

Avec 2 903 visites, l'espace adhérent est la 29ème page la plus consultée du site. Au sein de cette rubrique, ce sont les sections fond documentaire (341), marchés publics (299) et actualités en accès réservés (272) qui sont le plus consultées.

Nombre d'abonnés sur LinkedIn

L'Avere-France a poursuivi sa présence sur LinkedIn amorcée au cours du 2^e semestre 2015. Le but est de s'assurer que les membres de la filière et les adhérents reçoivent bien les informations à valeur ajoutée. A la fin 2016, la page relative à l'association comptait 381 abonnés (contre 206 en décembre 2015) et le groupe « Véhicules et Mobilités électriques » 1 663 membres (+ 223).

Objectif 2 : valoriser les messages portés par l'Avere-France et ses adhérents

Nombre de visiteurs sur le site

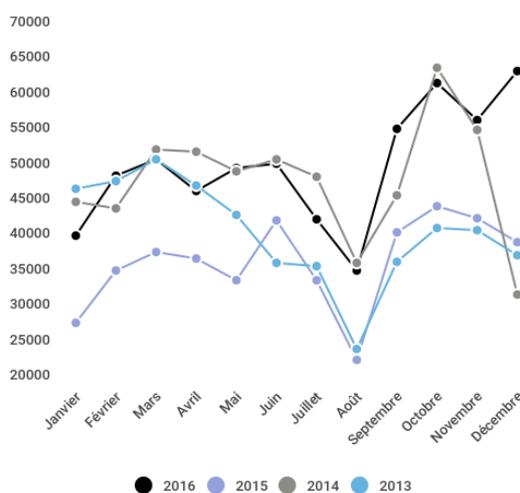
Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016, le site de l'Avere-France a recueilli 609 200 visites, soit une nette augmentation de son trafic de 36,7% en un an. Cela représente environ 50 700 visiteurs par mois, soit 1 700 par jour. C'est le meilleur score obtenu de l'histoire du site.

Cette augmentation attendue a fait suite à la chute de fréquentation consécutive à la migration du site (décembre 2014), qui s'est fait ressentir sur toute l'année 2015. Il reste que le site de l'Avere-France a su retrouver une dynamique avec un fort accroissement du trafic au moment du Mondial de l'Automobile.

Les pages les plus visitées du site correspondent aux sections « Avere-France » (11%), « actualités » (6%), « marché du véhicule électrique » (3,8%) ainsi qu'aux pages « comment trouver des bornes de recharge ? » (2,9%) et « prime et bonus » (1,8%).

L'Avere-France a également engagé en 2016 un développement pour rendre son site responsive, c'est-à-dire adapter la navigation aux utilisateurs d'un smartphone ou d'une tablette. Les effets ont été perceptibles puisque la part des visiteurs se connectant au site via un ordinateur passe de 80 à 75% au profit des utilisateurs d'un smartphone qui représentent 17% des visiteurs contre 12% en 2015.

Audience du site avere-france.org



Actualités adhérents

En 2016, l'Avere-France a relayé des informations concernant 81 de ses 139 adhérents. Cela représente 58% des membres de l'association (+5 points par rapport à 2015).

Visite de la page Twitter de l'Avere-France

Influenceur sur Twitter, l'Avere-France est bien identifiée en tant que porte-parole de la mobilité électrique. Elle est en moyenne chaque mois citée 149 fois (+20,1%) et son profil visité 3 217 fois (+47%).

Objectif 3 : promouvoir la mobilité électrique

Nombre d'abonnés du compte Twitter

L'Avere-France compte, à la fin 2016, 3 728 abonnés sur Twitter, soit une augmentation de 43% par rapport à 2015. Cela équivaut à 95 abonnés supplémentaires par mois.

La Netscouade, agence spécialisée dans les métiers du Web, a intégré l'Avere-France à la 12ème position dans le « Twhit 20 » des influenceurs de la mobilité durable sur Twitter. Cela assure à la mobilité électrique une présence forte sur les réseaux sociaux.

Audience du compte Twitter

En 2016, l'audience moyenne est de 176 000 impressions (+64%). Le nombre d'impressions correspond au nombre de fois où un tweet a été placé dans la timeline de l'utilisateur alors que celui-ci la consultait. Rien cependant n'indique que son œil se soit posé sur le Tweet en question, et donc qu'il l'ait effectivement « vu ».

Cela conduit à s'intéresser aux interactions, dites « engagements » :

- retweets : cela signifie alors que le contenu est jugé suffisamment intéressant pour être propagé sur les réseaux. En moyenne, en 2016, on compte 25 retweets par jour contre 14 en 2015 (+75%) ;
- clics sur les liens partagés par l'Avere-France : en moyenne, en 2016, on compte 35 clics par jour sur les liens contre 23 en 2015 (+52%).

VIE DE L'ASSOCIATION

Ressources

Ressources humaines

Le recrutement en CDD de Nathalie Léger, chargée de la gestion du programme Advenir, a été effectué en juillet 2016.

Au 31 décembre 2016, l'Association compte six ressources humaines actives :

- Joseph Beretta, Président, bénévole à temps partiel ;
- Alain Genel, Vice-Président, bénévole à temps partiel ;
- Marie Castelli, Secrétaire Générale de l'Avere-France, salariée à plein temps ;
- Jocelyne Boulet, Responsable Evènementiel, salariée à plein temps ;
- Antoine Dusart, Responsable Communication, salarié à plein temps ;
- Nathalie Léger, Responsable du programme Advenir, salariée à plein temps.

Durant l'année 2016, 2 stagiaires sont venus en appui de l'équipe de l'Avere-France.

Ressources financières

Les recettes 2016 de l'association (hors prestations salons refacturées) étaient de 545 000 €, réparties comme suit :

- Cotisations adhérents : 422 000 €
- Partenariats : 79 000 €
- Advenir : 44 000 €

Il est à noter que les revenus issus des cotisations ont augmenté de 9 000 € en 2016.

Les partenariats concernent les Trophées des territoires électromobiles, les conférences, l'étude Ipsos et le site internet.

Les entreprises ou structures partenaires : BeMobi, Caisse des Dépôts, EDF, ENEDIS, GIREVE, Mobivia, La Poste, Polis, Renault, UGAP.

Réunions statutaires

- 6 conseils d'administration
- 1 assemblée générale

Adhérents

31 nouveaux adhérents nous ont rejoints en 2016 (cf. tableau ci-après), portant leur nombre total à 134 au 31 décembre 2016.

27 adhérents ont quitté l'Avere-France pour des questions de restrictions budgétaires, de cessation d'activité ou de radiation pour cotisations non payées.

En vert : adhésion 2016

Adhérent	Représentant	
ABB	MURET	Eric
ADVANSOLAR	LE BRETON	David
AFHYPAC	MAUBERGER	Pascal
AFBE	DE MONTGROS	Xavier
AFIREV	BERNARD	Gilles
AGENCE DES MOBILITES ELECTRIQUES	NAJDOVSKI	Christophe
ALPHABET	MARQUANT	Cédric
AMPERIO	SCHNEIDER	Sébastien
ANTEVA (GOVECS)	THOMAS TROPHIME	François
ASSOCIATION DES INSTITUTS CARNOT	CHAMEAUD	Hubert
ASTRAGAM TECHNOLOGIES	BORDEAU	Pascal
BEE BEE AUTOMOTIVE	LEPRINCE	Claudine
BE GREEN	MIGNUCCI	Patrick
BLUEBUS	DELACROIX VAUBOIS	Marc
BLUE2BGREEN	COUPEZ	Jean-Luc
BMW	RIBEIRO	Sonia
BMZ	BRUNET	Jean-Marc
BORNE RECHARGE SERVICE	HONORE	John
BORNES SOLUTIONS	PRINCET	Jérôme
BOUYGUES ENERGIES & SERVICES	COZIC	Michel
BRP	SOUSSEM	Ronny
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	MONNIN	Laurent
CARBONE 4	SCHULLER	Adrien
CARWATT	BERGER	Fabien
C CAR	DELAFENETRE	Ludivine
CHADEMO	BLECH	Tomoko
CHARGEMAP	NUSSBAUMER	Yoann
C.A DE LA ROCHELLE	DESVEAUX	Brigitte
C.DE COMMUNES DE HAUTE SAINTONGE	BELOT	Claude
CLEM'	FLINOIS	Bruno
CNPA	CABANES	Ariel
COLIBUS	CIVIL	Olivier
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	STORCK	Frédéric
CONSEIL REGIONAL HAUTE-NORMANDIE	TRICOT	Guillaume
COOLTRA	BRIERE	Gabriel
CVE	MOURA	Thibaut
CITYSCOOT	FLEUROSE	Bertrand

DBT CEV	BORGOLTZ	Hervé
DEVER	COUZINEAU	Elisabeth
DIRECT ENERGIE	BARTHELEMY	Frédérique
DRIVECO	LE BRET	Florence
EASYTRIP	MEIGNAN	Thierry
ECCITY MOTOCYCLES	DE MANEVILLE	Frédéric
E.I.G.S.I. Direction de la Recherche	BREUIL	Dominique
E4V	RAFFY	Chloé
EDF - DME	FURET	Gilles
ELLECTRA	FRANCK	Thomas
ENEDIS	BONNARD	Jean-Christophe
EON SAS	MERGIN	Denis
ENSTO	PRADES	Laurent
E-TOTEM	GRATALOUP	Lionel
EV BOX	BOYE	Guillaume
EXPERT NETT	ARNOULD	Pascal
FNMS (fédération Nationale des métiers du stationnement)	LECOMTE	Edouard
F.E.S.A (G.N.E.S.A)	LAZARD	Guy
FORSEE POWER	REMBAUVILLE	Sébastien
FORTUM	GAU	Pierre
FRESHMILE	MORA	Arnaud
G2 MOBILITY	CLASQUIN	Pierre
GIREVE	LEBRUN	Bruno
GOUPIL INDUSTRIE	HUGUE	Philippe
GROUPE LA POSTE	CHABREDIER	Christelle
GNFA	SENECAL	Xavier
GRUAU ELECTRIC	MAUXION	Paul
ICADE	TCHUINDIBI	Jean-Claude
HAGER	DUBUC	Jacky
HUBJECT	WARNER	Lois
ICU CHARGING EQUIPMENTS	VERCAMMEN	Yves
ID4 CAR	CAPITAO DA SILVA	Sergio
IEED VEDECOM	MARBACH	Luc
IER	MARILLY	Maryline
IES	ORVILLE	Michel
IFP ENERGIES NOUVELLES	BADIN	François
IFSTTAR	PELISSIER	Serge
INFOROMU	JAMAIN	Romuald
IN GEO	CARLES	Antoine
IPGR	COLIN	Claude
IRIS France	VIVIER	Fabrice
LAFON TECHNOLOGIES	TRONCY	Thierry
LA ROCHE-SUR-YON	AUBIN SICARD	Anne
LEGRAND	DE TINGUY	Benjamin
LE MOTEUR MODERNE	GEELS	Pierre-Yves
Mairie de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements	BOURDAS	Thierry
MAEC	BEAULIEU	Didier

MERCEDES BENZ	CREUZON	Charlotte
METROPOLE NICE COTE D'AZUR	VIFFREDO	Jérôme
METROPOLE ROUEN NORMANDIE	HOLLAND	Blandine
MICHELIN	BOUILLON DELPORTE	Valérie
MOBILITES +	DUBAIS	Christopher
MOBIL'ECO	LUCAS	Christian
MOBIVIA GROUPE	DERVILLE	Fabien
MOBILYGREEN	COLMAR	Eric
NAVX	CHERBONNIER	Jean
NEFAB	SWIEGOT	Lise Anais
NEXANS	CHEENNE	Anne
NISSAN	FABRY	Brice
ODEOLIS	QUELQUEJAY	Jean-Baptiste
ORA	COMETTI	Serge
OVE	BUNTIC	Monique
PARK'N PLUG	TOGGENBURGER	Pascal
PERIAL	NICARD	Cédric
PVI		
PLUGNUSE	HERR	Eric
PLUS DE BORNES	VINCENT	Romain
POLE MOVEO	VALLAUDE	Jean-Pierre
POLE VEHICULES DU FUTUR	DUCRUEZ BERNARD	Brigitte
PROXISERVE	PLACE	Eric
PSA PEUGEOT CITROEN	LEE	Nicholas
QUATRE ROUES SOUS UN PARAPLUIE	DARGNIES	Florent
RATP	JEANNEAU	Damien
RENAULT SAS	LE-NAIR	Marie-Laure
RENAULT TRUCKS	LANGE	Jean-Marc
SAFT	LACOUT	Béatrice
SCHNEIDER ELECTRIC	JARDIN	Aurélie
SDE 03	GACHES	Amandine
SMART GREEN BATTERIES EV CHARGERS & SOLS	MATHIASIN	Hervé
SOCIETE DES INGENIEURS DE L'AUTOMOBILE	GROS	Hervé
SOBEM SCAM	GREE	Albin
SODETREL	ANTOINE-SIMON	Juliette
SOLSTYCE	KHODOSSOVA	Irina
SYNDICAT AUTOLIB METROPOLE	HACHE	Véronique
TELMA	PERIE	Christophe
TESLA	MIGNAN	David
THE NEW MOTION	GUNTZBERGER	Jean-Baptiste
TOYOTA	GLEMET	Sophie
UEM	SCHMITT	Stéphanie
UISF	ABSI	Elie
VELEXYS	MATYSIAK	Eric
VENTURI AUTOMOBILES	BARRES	Isabelle
VIPAIR-e	CHAUFREIN	Manuel
V.U. LOG	GALLAIS	Georges

**RAPPORT
FINANCIER 2017**

Bilan au 31 décembre 2016
Valeur en Euros

ACTIF	2016			2015	2014
	Valeurs brutes	Amort.&Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
IMMOBILISATIONS					
Logiciels	6 128,45	-6 128,45	0,00	0,00	0,00
Install.agencements	82 014,43	-45 662,67	36 351,76	44 553,20	52 754,64
Mat,Bureau et Inform,	24 611,34	-23 451,63	1 159,71	1 739,27	3 521,32
Mobilier	2 348,83	-2 348,83	0,00	0,00	1 269,94
Dépôts de Garantie	10 969,28		10 969,28	11 129,28	10 966,83
Sous total	126 072,33	-77 591,58	48 480,75	57 421,75	68 512,73
REALISABLE					
Fourn. Avoirs non reçus	5 022,00		5 022,00	5 022,00	0,00
Créances clients	2 551 163,49		2 551 163,49	260 131,28	249 210,60
Autres créances	58 580,55		58 580,55	33 940,72	33 997,63
Produits à recevoir	8 009,88		8 009,88	3 397,38	4 851,27
V.M.P.	18 883,70		18 883,70	18 883,70	18 883,70
Sous total	2 641 659,62		2 641 659,62	321 375,08	306 943,20
DISPONIBLE					
Comptes d'épargne	778 053,01		778 053,01	96 368,78	95 721,99
Banque cptes courants	2 391 279,88		2 391 279,88	73 871,88	7 556,91
Caisse \$US	370,33		370,33	370,33	370,33
Caisse €	233,44		233,44	233,44	356,94
Caisse Yen	12,61		12,61	12,61	12,61
Caisse Yuan (RMB)	32,46		32,46	32,46	32,46
Sous total	3 169 981,73		3 169 981,73	170 889,50	104 051,24
Charges constatées d'avance	22 096,64		22 096,64	101 989,83	6 809,35
TOTAL GENERAL	5 959 810,32	-77 591,58	5 882 218,74	651 676,16	486 316,52

PASSIF	2016	2015	2014
CAPITAUX PROPRES			
Report à nouveau	310 235,36	251 318,26	239 825,87
INSUFFISANCE OU EXCEDENT	54 447,49	58 917,10	11 492,39
Sous total	364 682,85	310 235,36	251 318,26
DETTES			
Opérations faites en commun	5 283 875,52	0,00	0,00
Fournisseurs	123 551,46	177 302,80	156 500,64
Fournisseurs immobilisations	0,00	0,00	0,00
Fournisseurs-Fres non parvenues	1 834,64	1 776,24	1 035,20
Dettes fiscales	18 761,03	27 283,89	22 981,46
Dettes sociales	53 305,90	56 586,22	47 891,22
Divers - charges à payer	1 662,16	3 183,31	1 780,18
Clts - avoir à établir	0,00	0,00	0,00
Rémunérations dues au personnel	457,68	890,66	809,56
Sous total	5 483 448,39	267 023,12	230 998,26
Produits constatés d'avance	34 087,50	74 417,68	4 000,00
TOTAL GENERAL	5 882 218,74	651 676,16	486 316,52

Compte d'activité au 31 décembre 2016
Valeur en Euros

CHARGES	2014	2015	2016
AUTRES CHARGES EXTERNES			
Etudes et prestations de service	0	0	11900,00
Fourn. Entretien et petit équipt	2 373,01	1 269,86	1 134,58
Fourn. Administratives	6 996,05	4 066,66	5 075,05
Autres matières et fournitures	2 498,72	5 280,99	3 834,81
Sous- traitance générale	95 985,62	37 103,57	66 778,93
Locations immobilières	52 949,80	54 730,42	57 327,32
Locations de matériel	3 523,41	4 860,00	8 280,00
Charges locatives	4 000,00	6 959,67	4 110,00
Entretien réparation, maintenance	11 158,61	8 125,09	11 747,55
Assurances	1 233,45	1 665,53	1 279,10
Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
Documentations	0,00	32,72	0,00
Frais de colloque	48,64	4 371,96	15 723,35
Honoraires et commissions	46 169,70	43 160,99	49 977,65
Frais d'actes & de contentieux	12,00	0,00	0,00
Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00
Foires et expositions	176 303,36	41 699,54	204 343,50
Transport	1 343,40	229,61	34,34
Voyages et déplacements	11 203,05	17 328,09	13 467,33
Réceptions	10 059,18	22 428,59	18 269,95
Frais de téléphone	4 161,14	6 014,32	7 569,69
Frais postaux	793,70	384,53	542,92
Autres frais et commissions	1 575,07	1 896,44	2 729,35
Cotisations diverses	13 559,00	11 561,75	11 830,00
Frais ECO CO2	0,00	0,00	144 487,48
Sous total	445 946,91	273 170,33	640 442,90
IMPOTS ET TAXES			
Formation continue	999,33	973,90	1 186,63
TVA non récupérable	16 338,89	16 789,04	17 269,00
Autres impôts et taxes	5 780,00	5 788,00	3 194,73
CHARGES DE PERSONNEL			
Rémunérations du personnel	145 813,17	157 674,50	169 388,23
Charges sociales	74 886,59	74 699,44	80 046,40
Tickets restaurant	2 884,00	2 772,00	3 458,00
AUTRES CHARGES			
Pertes/créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00
Charges diverses	85,16	14,77	0,03
CHARGES FINANCIERES			
Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Autres ch.exception,/opé de gestion	0,00	0,00	286,84
Majorations et amendes	225,00	0,00	0,00
Charges exception,/ex,antérieurs	0,00	0,00	0,00
Valeurs compt.éléments actif cédés	428,53	1 247,48	161,98
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	10 318,90	10 005,95	9 500,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
EXCEDENT	11 492,39	58 917,10	54 447,49
TOTAL GENERAL	715 198,87	602 052,51	979 382,23

PRODUITS	2014	2015	2016
PRODUITS EXPLOITATION			
Cotisations	413 891,00	404 766,00	416 335,00
Avoirs	-38 000,00	-5 200,00	-12 800,00
Prestations	281 242,38	139 624,46	317 303,86
Convention Advenir	0,00	0,00	144 487,48
Locations	34 253,51	40 171,09	37 822,88
Autres prestations	2 300,00	8 732,00	700,00
Subvention	15 994,00	9 600,00	66 147,00
Chiffre d'affaires	709 680,89	597 693,55	969 996,22
Transfert de charges	4 570,53	2 962,16	7 696,10
Autres produits exploitation	0,01	20,31	20,68
Reprises s/prov.pour dépréc.créances	0,00	0,00	0,00
Sous Total	714 251,43	600 676,02	977 713,00
PRODUITS FINANCIERS			
Produits nets s/cession V.M.P.	0,00	0,00	0,00
Autres Produits Financiers	947,44	683,49	1 669,23
Sous Total	947,44	683,49	1 669,23
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Autres produits exceptionnels	0,00	68,00	0,00
Produits des cessions immo,corp,	0,00	625,00	0,00
Sous Total	0,00	693,00	0,00
INSUFFISANCE	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	715 198,87	602 052,51	979 382,23

ACTIVITES DES ASSOCIATIONS REGIONALES

Point de la mise en place du réseau régional



Nous disposons à fin 2016 d'un réseau régional d'associations indépendantes rattachées à l'Avere-France par convention constitué de

- trois associations couvrant les 3 régions du Grand-Est (Lorraine Mobilité Electrique, Mobilité Electrique Champagne-Ardenne, Alsace Mobilité Electrique) ;
- une association couvrant la Bourgogne qui s'est élargie à la Franche-Comté (Bourgogne Franche-Comté Mobilité Electrique) ;
- une association en Nord-Pas de Calais (Avere Nord-Pas de Calais) qui n'a pas eu de réelle activité cette année ;
- une association née en Basse-Normandie qui s'est élargie à la Haute Normandie, (Normandie Mobilité Electrique) ;
- Avere Midi-Pyrénées ;
- une association couvrant la Métropole grenobloise et plus largement le Département de l'Isère (CITELEC) ;
- une association en Limousin qui s'est élargie à la Nouvelle-Aquitaine (Nouvelle-Aquitaine Mobilité Electrique).

On trouvera ci-après un bref rapport d'activité pour chacune de ces associations.

Une nouvelle association, Auvergne Rhône-Alpes Mobilité Electrique était en cours de création (les statuts ont été déposés, mais le lancement officiel n'a eu lieu qu'en mars 2017).

A un stade moins avancé, une association Bretagne-Pays de Loire et une association Centre-Val de Loire sont en cours de création, et des pourparlers sont en cours avec l'AVEM pour que cette association qui a vocation à couvrir l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur intègre le réseau.

En même temps, les 3 associations du Grand-Est s'organisent pour renforcer leur coordination vis-à-vis de la Région, tout en assurant une couverture efficace de chacun des territoires la composant.

Lorraine Mobilité Electrique

Communication & évènementiel

Résultats plan d'actions 2016

- Participation au brunch organisé par l'Université de Lorraine le 26 avril
- Journée de réflexion stratégique le 16 juin, organisée au Conseil Départemental de la Moselle
- Journée Régionale de la mobilité électrique du 20 octobre à Sarreguemines

Participations de LME à des évènements externes

- Visite du Salon Urbest
- Présence lors du Trophée Andros
- Présentation de la Bee Bee chez VT2I (Cabriolet Electrique)
- Information sur le dossier « Mobilité Douce » publié dans le journal « La Semaine »
- Participation à la journée de l'électromobilité organisée par le Département de la Meuse

Retombées médiatiques

- Mosaïk TV : diffusion le lundi 24 octobre 2016 lors du journal d'un reportage sur la journée régionale de l'électromobilité en Lorraine
- Radio Mélodie diffuse une interview de François TANGUY
- Article dans le journal « Le Républicain Lorrain » le 21 octobre 2016
- Article dans le journal « La Semaine » ainsi que dans son magazine d'édition spéciale
- Twitter : tous les Tweets de la journée du 20 octobre 2016
- Mise à jour des pages LME sur le site d'Avere-France

Speed-meeting

- Les nouveaux membres ont eu l'occasion de présenter leur organisation et leurs projets lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 29 mars : Antsway, Cabinet d'Architecture AUERT, FUCLEM, Red E+, Technolia.



Vie de l'association

- Partenariat entre les 3 associations régionales Champagne- Ardenne, Alsace et Lorraine
- M. Bastien TOULEMONDE, Directeur Régional ENEDIS en Alsace, Franche-Comté et vice-président d'Alsace Mobilité Electrique, a été désigné comme représentant de la Grande Région par le CA du 29 mars 2016.

Changement de représentants

- Patrick LYONNET succède à Olivier COMPES au poste de Directeur Régional ENEDIS en Lorraine. Il lui succède donc ainsi au poste de Président de Lorraine Mobilité Electrique au 1er février 2016.
- Didier VAUCOIS succède à Didier GUENIN en tant que représentant d'EDF au sein de LME.
- Gilbert DORE succède à Jacques PERRIER en tant que représentant de la Direction Régionale de la Poste en Lorraine au sein de LME.

Adhérents de l'Association

- Une association en croissance, constituée de 24 adhérents, dont 9 demandes d'adhésion au cours de l'année 2016 :
 - Cabinet d'Architecture Auert
 - Technolia
 - G2 Mobility
 - MAEC
 - JLM Car'Loc - Premium VE
 - Muller VP
 - Siscodipe
 - NISSAN West Europe SAS
 - BEHR Consulting

Rapport financier 2016

- Résultat de l'exercice
 - DEPENSES : 15 191,48 €
 - RECETTES : 17 004,80 €
- Patrimoine de l'association
 - Soldes des comptes bancaires au 31/12/2016 : 6 542,31 €
 - Charges à payer : 716,40 €
 - Produits à percevoir : 5 000,00 €
 - Patrimoine de l'association : 10 825,91 €

Réunions statutaires

- 4 réunions du Conseil d'Administration : 24 février, 29 mars, 18 mai et 21 septembre 2016.
- 1 Assemblée Générale : 29 mars

Normandie Mobilité Electrique

Communication & évènementiel

- 01/03 : Inauguration de la borne de Ouistreham ;
- 08/04 : Interview Orne Hebdo à Alençon ;
- 19/04 et 11/05 : participation à Caen Event ;
- 20/04 et 01/10 : Réunions à Condé-sur-Noireau ;
- 01/06 : Participation au Salon des Maires à Paris ;
- 04/06 : Co-organisation du Salon de la Mobilité Electrique avec le Parc Normandie Maine à Carrouges (61) ;
- 24/06 : A Nonant-le-Pin (61), co-organisation avec l'ATN du colloque : « *Face au défi climatique, quelle transition énergétique ?* » avec comme intervenant principal Sébastien Balibar, président de la section de physique de l'Académie des Sciences ;
- 27 et 28/08 : Participation à la manifestation « *Courboyer explore le temps* » au Parc du Perche : la traction animale confrontée à la voiture électrique et au vélo à assistance électrique ! ;
- 01/09 : Inauguration d' Electric Cars Normandy à Caen ;
- 02/09 : Séminaire IRVE au SDEC à Caen avec les cinq syndicats d'énergie et le GIREVE ;
- 16/09 : Participation de deux véhicules NME au rallye Normandie Electric Tour ;
- 16/09 : Saint-Lô, journée mobilité de l'agglomération ;
- Du 10 au 14/10 : Participation à la Route des Energies (Nissan à Flers, INSA Rouen, SDEM 50 dans la Manche, Honfleur) ;
- 12/10 : Organisation du Colloque : « *Comment bouger électrique en Normandie ?* » à Honfleur ;
- 18/11 : Réunion à Energies Normandie ;
- 06/12 : Intervention devant les personnels de la centrale de Flamanville ;
- 08/12 : Réunion forum mobilité électrique « hydrogène » à Cherbourg ;
- 13/12 : Remise des trophées de l'Avere-France à Paris, dont un trophée remis à Condé-sur-Noireau ;
- 13/12 : Participation au lancement du Cluster Hydrogène Normand ;
- 19/12 : Rencontre des acteurs de l'Automobile et de la Mobilité en Normandie avec l'Agence Régionale de l'Industrie Automobile et Move'o à Mondeville (chez Bosch) en présence du président de la Région ;
- Trois réunions physiques et téléphoniques des associations régionales liées à l'Avere-France se sont tenues également en cours d'année ;
- Des contacts ont été pris avec le Conseil Régional de Normandie notamment en vue du colloque d'Honfleur.

Vie de l'association

Réunions statutaires

29/02 (à Saint-Martin-l'Aiguillon), 27/04 (au SDEM à Saint-Lô), 15/06 (au Havre), 02/09 (au SDEC à Caen) et 19/12 (à Caen) : Réunions de bureau élargi et de conseil d'administration

Membres

- 16 membres au 01/01/2016
- 20 membres au 31/12/2016

Les nouveaux membres inscrits en 2016 sont :

- Orange
- Caen la Mer
- Carrouges
- Electric Cars Normandy
- Energies Normandie.
- Pôle Mov'eo

La commune de Condé-en-Normandie (Condé-sur-Noireau) est en cours d'adhésion. Un membre dont la structure a disparu nous a quittés (MHD2020), un autre a démissionné : le CID de Deauville.

Ressources

Bilan de l'exercice 2016

- Revenus : 11 801,47 € (Dont cotisations encaissées 10 600,00 €)
- Dépenses effectuées : 4 897,97 €
- Résultat : 6 903,50 €
- Solde Compte courant : 9 732,67 €

Nouvelle-Aquitaine Mobilité Electrique

Résultats plan d'actions 2016

- Un renouveau complet en termes d'identité (nouveau logo, charte graphique,...)
- Extension du nombre d'adhérents
- Adaptation association à la maille de la nouvelle région
- Présence événementielle

Communication & évènementiel

Participations de L.M.E./N.A.M.E à des évènements externes

- Participation à la Foire Exposition de Limoges (mai 2016) avec une présentation de véhicules électriques. Cette animation a attiré 600 personnes sur notre stand ;
- Organisation d'un événement au château de la Cazine, en partenariat avec le Medef et la Région Nouvelle-Aquitaine, avec l'inauguration d'une borne électrique par le président de la Région et l'intervention d'une dizaine de professionnels ;
- Participation au Forum National des Agents Territoriaux à Limoges (ATTF – Septembre 2016) : présentation de véhicules électriques et bornes de recharge ;
- Participation au salon des achats publics à Limoges (Septembre 2016) ;
- Participation à l'Electrique Tour (Septembre 2016) : un parcours allant de Poitiers à Bordeaux, en passant par Limoges, a permis de mettre en avant les infrastructures de recharge rapide et les différents types de véhicules électriques.

Retombées médiatiques

A chaque événement, une retombée dans la PQR a été enregistrée. Les principaux médias sont :

- Les radios (France bleu, Alouette, Flash FM) ;
- Les journaux (Centre Presse, l'écho) ;
- La TV : FR3 Limousin.

Vie de l'association

Changement de statut : L'association est passée de « Limousin Mobilité Electrique » à « Nouvelle Aquitaine Mobilité Electrique », du fait du changement de région (loi NOTRE).

Mise en place d'une organisation autour de trois délégations : Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine.

- **Changement de représentants**

Monsieur Marc LAGOUEARDAT a succédé à Monsieur Thierry PAGES en tant que Président de l'association.

Un nouveau conseil d'administration a été en place suite au changement de statut.

- Adhérents de l'Association en 2016 : 11 adhérents (6 en 2015)

Rapport financier 2016

Résultat de l'exercice

- Produits à percevoir : 5 000,00 €
- Patrimoine de l'association : 10 825,91 €
- Dépenses : 5 477,44€
- Recettes : 7 800€

• Patrimoine de l'association

Soldes des comptes bancaires au 01/01/2016 : 2193,8€

Soldes des comptes bancaires au 31/12/2016 : 4516,36€

Charges à payer : 0 €

Produits à percevoir : 2000 €

Patrimoine de l'association : 0€

Réunions statutaires

- Conseils d'administration : 22 mars 2016, 17 mai 2016, 20 septembre 2016 ;
- Assemblée générale le 8 novembre 2016.

Mobilité Electrique En Champagne-Ardenne

Communication & évènementiel

Développement

Cinq nouveaux membres ont rejoint l'association, portant à 10 le nombre total d'adhérents. A noter l'entrée au CA du CESER et du Comité Départemental du Tourisme de l'Aube.

Communication

Création identité visuelle (logo, stand, flyers), communiqué de presse.

Evénements

Participation à 5 événements dont un de portée nationale (Sustainable transportation & connected grids organisé par Nexans).

Coopérations / Partenariats

- participation aux CA de Lorraine Mobilité Electrique ;
- alignement stratégique avec LME et Alsace Mobilité Electrique (notamment sur la posture de régionalisation) ;
- participation aux réunions Club Avere-France ;
- contribution aux réflexions stratégiques du CESER (Vatry).

Vie de l'association

Ressources

- Quatre personnes actives au sein du bureau ;
- 8 650 € de recettes et 3 700 € de dépenses.

Avere Midi-Pyrénées



Communication & Evènementiel

- 8 mars : participation en tant que partenaire à l'AG du cluster AUTOMOTECH à l'Hôtel de Région à Toulouse ;
- 4 octobre: participation au 2^{ème} salon AIRBUS des véhicules électriques ;
- Diffusion du livre blanc relatif à la stratégie d'implantation de bornes de recharge ;
- rencontre avec les Syndicats d'électrification départementaux et contribution à leur regroupement en région OCCITANIE à l'initiative du SDET (opérateur Tarn) ;
- organisation de rencontres avec les constructeurs pour la préparation du challenge ALBI ECO RACE 2017.



Participation à l'inauguration par le SDET de la première borne électrique à Puylaurens.

Alsace Mobilité Electrique

Communication & évènementiel

Encore en préfiguration, Alsace Mobilité Electrique (AME) a été présentée lors d'un partage d'expérience IRVE organisé par le Pôle Véhicule du Futur chez Hager à Obernai le 7 septembre. La Poste et Enedis ont apporté leurs témoignages et ont parlé d'AME. Le programme ADVENIR a également été présenté. 25 entreprises environ étaient présentes.

Une délégation d'AME a participé à la manifestation de Lorraine ME le 20 octobre à Hambach.

La création de l'association a été communiquée sur Facebook et Twitter. Il a été fait le choix d'attendre d'avoir une action à présenter pour communiquer en presse grand public

Lors d'interventions publiques au nom de La Poste, la présidente d'AME a présenté l'association :

- Colloque européen sur la qualité de l'air organisé par l'Eurométropole de Strasbourg le 19 octobre au Conseil de l'Europe ;
- Conférence à l'ENA le 17 janvier sur le thème « Mobilité et urbanisme : vivre la Ville européenne dans le siècle de la COP22 » ;
- Tour de France PME du Global Compact France, étape à Strasbourg le 9 mars.

Vie de l'association

L'année 2016 a été consacrée à la création de l'association Alsace Mobilité Electrique :

- Premiers contacts en novembre 2015 entre Freshmile, ENEDIS et La Poste ;
- Echanges entre les trois porteurs de la démarche tout au long du 1^{er} trimestre 2016, identification des partenaires à associer, premiers contacts avec les principales collectivités (Région, Ville et Eurométropole de Strasbourg, Ville et Agglomération de Mulhouse) ;
- Réunion de lancement en vue de la création de l'association le 1^{er} avril avec des membres et partenaires potentiels :
 - EDF
 - ADIRA (agence de développement d'Alsace)
 - Pôle Véhicule du Futur
 - Idée Alsace (association d'entreprises engagées dans le développement durable)
 - CITIZ (auto-partage)
 - Caisse des Dépôts
 - ADEME
 - Hager
 - Eurométropole de Strasbourg
 - Mulhouse Alsace Agglomération
- Travail sur la rédaction des statuts aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestre.

- AG constitutive de l'association le 5 octobre à Strasbourg :
 - Membres fondateurs :
 - La Poste
 - Enedis
 - Freshmile
 - EDF
 - ES Energies Strasbourg
 - Hager Electro
 - Lohr Industrie
 - Pôle Véhicule du futur
 - Conseil d'administration :
 - Tous les membres fondateurs sont membres du CA
 - Présidente : Anne-Marie Jean (La Poste)
 - Vice-président et trésorier : Bastien Toulemonde (Enedis)
 - Secrétaire : Arnaud Mora (Freshmile)
 - Secrétaire adjointe : Marie-José Navarre (Lohr)
- Instances tenues depuis l'AG constitutive : 3 réunions de CA les 17/11, 5/01/17 et 15/02/17.
- Ont fait part (début 2017) de leur souhait de devenir membres de l'association : CTS (transports publics Strasbourg), Heppner, Tello (groupe régional de terrassement, électricité, gaz...).

CITELEC

Communication & évènementiel

La mission de CitElec est toujours et encore de sensibiliser tous les acteurs économiques aux différents aspects de la transition énergétique dont les mobilités innovantes. Nous avons noté des évolutions déterminantes et nous poursuivons nos efforts en ce sens.

Au cours de cette année, nous avons poursuivi nos relations avec les Institutions territoriales et avons clos nos engagements avec l'ADEME. Ce travail relationnel local est délicat et exige de la persévérance en nous incitant à collaborer sur des dossiers instruits par la métropole ou le Conseil Départemental.

Nous avons organisé deux conférences autour des thèmes du changement climatique en abordant d'une part les raisons de ce changement avec Frédéric PARRENIN, glaciologue et chargé de recherches au CNRS, et Elodie VARGAS, Maître de Conférence en linguistique, tous deux membres du groupe AGA-Climat et d'autre part les données économiques avec Patrick CRIQUI, économiste et directeur de recherche au CNRS, membre du groupe AGA-Climat.

Nous avons organisé notre 4^{ème} Conférence Internationale sur les Mobilités Innovantes dans le cadre des 5^{ème} Journées de la mobilité Durable.

Vie de l'association

Nous avons contribué à la naissance de l'Association Régionale Auvergne Rhône-Alpes de l'Avere-France sous la dénomination AVERE AuRA dont CitElec est vice-président.

Au cours de cette année, nous avons regretté le retrait de 4 adhérents : la CCMV, Bouygues Energies Service, INDIGO et KELVELO.

Nous avons accueilli 9 nouveaux adhérents :

APRR/AREA, GRENOBLE HABITAT, PAYS VOIRONNAIS, ByMyCar, MEDEF, WATTMOBILE/INDIGO, AVERE AuRA et les Cabinets d'avocats ARBOR TOURNOUD et SEBAN & Associés.

Au-delà des cotisations ainsi perçues, notre association s'est donc renforcée de compétences et d'expertises essentielles au déploiement de ses actions.

Nos effectifs sont ainsi portés à 64 membres.

Il ressort de la lecture des comptes que l'association CITELEC Grenoble a comptabilisé 19 047 € de produits d'exploitation au cours de l'exercice 2016 contre 27 818 € au cours de l'exercice précédent (dont 17.940 € d'adhésions contre 11 730 € en 2015).

Le total des charges d'exploitation s'élève à 8 060 € contre 5 792 €

Il en ressort un résultat de l'exercice de **11 007 €**.

Bourgogne-Franche -Comte Mobilité Electrique

Communication & évènementiel

Externe

Cette année, BME a été très sollicitée pour des demandes de renseignements dans des projets externes. Ainsi, de nombreuses mises en réseau ont été faites. Cela montre la reconnaissance de BME en tant qu'expert de la mobilité électrique sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté. Nous avons été également très sollicités pour organiser des manifestations. Néanmoins, dans la mesure où ces prestations sont désormais payantes, la très grande majorité des organismes se sont rétractés.

Tableau récapitulatif des évènements auxquels BME a participé :

Evénements	Date	Thème	Action	Co-organisati on	Invité		Nombre de participa nts	Organisateu r(s)
					Pass if	Act if		
Inauguration panneaux photovoltaïques pour recharge de véhicules électriques	16/09	Infrastructures de charge	Essais			x	300	Ositoit
Journée de la mobilité électrique	23/09	Mobilité électrique	Essais	x			500	Shop in Dijon, EDF
Journée de la mobilité électrique	22-23/10	Mobilité électrique	Essais	x			500	EDF
Etude cognitive sur les conducteurs de VE	04-11	Mobilité électrique	Expertise et mise en réseau	x			30	BME, UB
Etude internationale sur la mobilité durable par le retour d'expérience	10	Mobilité durable	Retour d'expérience et mise en réseau			x	30	UB

Interne

La communication interne se fait principalement par le biais des info-mails et des réseaux sociaux (à partir d'octobre 2015). Les info-mails présentent des actualités sur la mobilité électrique (à différentes échelles : Bourgogne-Franche-Comté, France) ainsi que les événements à venir et l'actualité de l'association.

Ils ont été diffusés à une liste de plus de 550 contacts principalement en Bourgogne mais aussi en France.

Il y a eu 12 publications sur le Facebook de l'association (créé à l'occasion du Tour de Bourgogne). Ces 12 publications ont été vues par 956 personnes.

Site Internet

Depuis novembre 2012 (date à laquelle nous avons commencé le suivi du site) ; il y a eu 14 802 visites.



Sur toute cette période (2012-2016), le site internet a été visionné en moyenne 290 fois par mois. On constate une augmentation de 73% du nombre de visites sur cette même période.

Si l'on s'intéresse davantage à la période qui débute après la mise en ligne de la nouvelle version de notre site internet (février 2016), on s'aperçoit que ce taux moyen dépasse les 400 visites par mois, soit une hausse de fréquentation du site de 58% sur toute la période et 36% par rapport à 2015.

La refonte de notre site internet, additionnée à la présence accrue de BME sur les réseaux sociaux, ont donc très largement favorisé la diffusion des messages de BME.

Nous constatons une légère corrélation entre la publication des info-mails et la fréquentation du site internet.

Globalement un visiteur reste 2,50 min sur le site et consulte 2,6 pages, ce qui est stable par rapport à l'année dernière. Il s'intéresse davantage à l'association (description, les membres soit environ 35% des visites) puis aux actualités (20% des visites).

Réseaux sociaux :

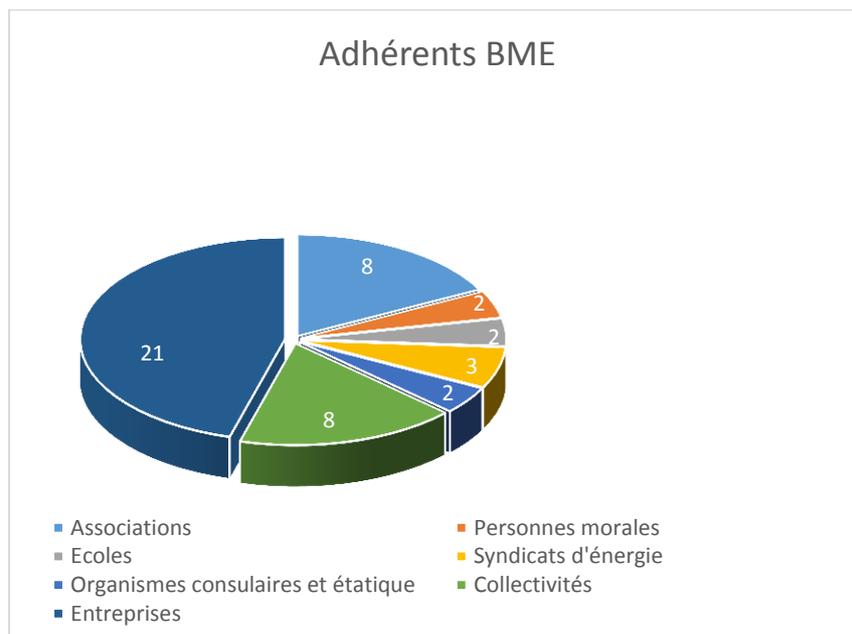
Depuis octobre 2015, BME est présente sur Facebook. En 2016, BME a publié 28 posts qui ont touché 1762 personnes soit une attraction moyenne de 63 personnes/post. La Page de Bourgogne-Franche-Comté Mobilité Electrique comptabilise 73 « j'aime ».

Vie de l'association

Plusieurs réunions se sont tenues en 2016, soit physiquement, soit par téléphone :

- Réunion de bureau : 8 mars
- Conseil d'administration : 22 mars
- Assemblée générale extraordinaire et assemblée générale ordinaire : 29 avril
- Réunion de bureau : 13 juin
- Conseil d'administration : 12 septembre

A fin 2016 : 44 adhérents (en diminution depuis 2014 où l'on atteignait 55)



En 2016, nous avons accueilli 1 nouveau membre (Acodège) et avons perdu 3 membres (Les cycles Lapierre, La communauté de communes de l'Auxerrois, Comalec).

Avere Nord-Pas-De-Calais

Pas d'activité significative en 2016



AVERE

F R A N C E